

La Cagouille Charentaise : Journal à parution irrégulière

## Un an de Liminaires aux CTL de 2013 et début 2014

---

### LIMINAIRE CTL du 28 février 2014 DDFIP de la Charente

Madame la Présidente

Nous le répétons depuis maintenant plusieurs CTL. L'ensemble des services de la DDFIP de la Charente, quel qu'ils soient, sont dans une situation extrêmement difficile et délicate.

Nous ne pouvons plus supporter encore et encore des suppressions d'emplois. Solidaires Finances Publiques tient à souligner avec une très grande fermeté la déconnexion entre les moyens et la réalité des services.

De tous les sites et de tous les services, remontent le ras-le-bol, les difficultés à faire face aux tâches, le manque de moyens.

Il n'est pas normal, quelque soit le grade, que l'on ne puisse prendre l'intégralité de ses congés, d'être obligé de mettre des jours sur un CET, de subir l'écrêtement de la pointeuse, de débaucher à plus d'heures, de faire des journées sans fin.

Cette aggravation des conditions de travail, cette situation générale doivent cesser. Notre administration ne tient qu'à un fil. Il y a déjà trop de collègues qui s'arrêtent pour cause de maladie.

Nous mettons en garde contre le point de rupture dont certains de nos collègues sont proches. Le professionnalisme et la rigueur des agents de la DGFIP ont des limites. Celles-ci sont atteintes depuis longtemps.

C'est dans ce contexte que l'intersyndicale appelle à une journée de grève et de manifestation le 20 mars prochain. Nous serons très nombreux à y participer.

---

### LIMINAIRE CTL du 19 décembre 2013 DDFIP de la Charente

Madame le Président

Dans un contexte de crise majeure, l'action publique (en particulier celle de l'état) est indispensable et essentielle dans l'organisation de la vie en société. Mais, alors que tout devrait conduire à la renforcer et non à l'affaiblir, la Direction Générale des Finances Publiques vit des moments particulièrement importants et difficiles.

«Importants», car dans cette période où se préparent des décisions concernant l'avenir de la DGFIP, rarement ses missions n'auront été aussi essentielles et prioritaires : la question des finances publiques est en effet au centre des enjeux sociaux, économiques et politiques.

«Difficiles» car, bien que tout plaide pour un renforcement des moyens et du rôle de la DGFIP, celle-ci subit depuis plusieurs années une très forte pression. Ses moyens et sa capacité d'action en sont gravement affectés.

Il y a une contradiction choquante devant un tel paradoxe qui a des conséquences concrètes sur les agents et les missions de la DGFIP. Comme toutes les autres directions, notre Direction départementale n'échappe pas à ce paradoxe.

Ces quatre paragraphes figuraient en introduction à nos déclarations liminaires lors des CTL des 18/3/2013 et 26/4/2013. Force est de constater que nous ne sommes, ni écouté, ni entendu. A nouveau, 2002 suppressions d'emplois à la DGFIP pour l'année 2014. Où cela va-t-il s'arrêter ??

Pour Solidaires Finances Publiques, le constat est clair. L'ensemble des services de la direction de la DDFIP de la Charente, quel qu'ils soient, sont actuellement dans une situation extrêmement difficile et délicate, et les agents de ces services sont en très grande souffrance. Demain, avec les 16 suppressions d'emplois annoncées pour notre direction, comment les services vont-ils pouvoir supporter à nouveau ces coupes sombres, alors qu'ils ne peuvent déjà plus fonctionner correctement.

Solidaires Finances Publiques souligne avec force la déconnexion croissante entre les moyens et la réalité des services.

Madame le président, nous vous le demandons. Où allons-nous ??

Même si dans cette instance une de ses membres sait où elle va aller dans très peu de temps, pour tous les autres et tous les agents du département, que nous préparent le CTL «emplois». Qui sera concerné ?? Sur quelles résidences, sur quels services, sur quels grades, le couperet va-t-il tomber ??

De même, que nous prépare la démarche stratégique ?? Quel va être le plan triennal que préparera notre direction.

Nous avons déjà posé la question sur nos déclarations liminaires faites lors de la tenue des CAP Locales de listes d'Aptitude. Notre département connaîtra-t-il des fusions de services (SIE, SIP, SPF...), des regroupements de services d'une résidence sur une autre résidence (Trésoreries, SPF, SIE, SIP...), des missions vont-elles être transférées sur d'autres DRFIP ou DDFIP (Ressource Humaines, Contentieux Cour d'Appel, recouvrement des créances suite à contrôle fiscal DIRCOFI au PRS du siège de la DIRCOFI...), des missions vont-elles être pilotées par des directions nationales (Contrôle et Recherche à la DNEF, Contrôle fiscal par les DIRCOFI...) ?????

Nous savons une chose, et nous en débattons tout à l'heure, les restructurations nationales font que nous récupérerons un Centre de Services Bancaires. Cela va affecter tous les services implantés à Soyaux.

Pour tous les Agents des Finances Publiques, les urgences et les sources d'inquiétude sont nombreuses. Elles se multiplient dans la période. Il en va ainsi principalement des moyens humains et financiers, des conditions de vie au travail et de reconnaissance des agents (reconnaissance de leur rôle en externe, reconnaissances financière et de leurs qualifications en interne). Il ne se passe pas une semaine sans que nous apprenions qu'il y a une tension ici, un coup de gueule là, un(e) collègue en arrêt maladie ailleurs, un contribuable mal luné à l'accueil ou au téléphone. Tout le monde est à cran, la tension est facilement palpable, la période particulièrement anxieuse.

Nous tenons à rappeler que nos revendications en matière d'emplois et de moyens financiers constituent deux priorités absolues qui, si elles relèvent directement du niveau politique en termes de décisions, n'en constituent pas moins deux points forts portés de longue date par l'ensemble des organisations syndicales de la DGFIP.

Nous le répétons encore, la DGFIP est une administration qui mérite d'être qualifiée de «prioritaire» tant son action est indispensable et essentielle à l'action publique et à la vie en société.

- Nous estimons plus qu'urgent que des décisions doivent déboucher sur des mesures améliorant :
- La qualité et l'efficacité des missions de la DGFIP, grâce à des moyens humains et à des moyens de fonctionnement à hauteur des enjeux.
  - Les conditions de vie au travail.
  - La reconnaissance et le droit des agents, notamment en revalorisant le point d'indice et en proposant des plans de qualification et de promotion interne dignes de ce nom.

Plus que jamais, nous portons les attentes et les revendications des agents. Il appartient, d'urgence, à la Direction générale, via ses Délégués Interrégionaux et ses Directeurs, d'y apporter des réponses favorables.

---

## LIMINAIRE CTL du 26 avril 2013 DDFIP de la Charente

Madame le Président du CTL de la DDFIP de la CHARENTE

Lors du CTL du 18/3/2013, nous avons fait la liminaire suivante. Force est de constater qu'elle est toujours d'actualité car ce ne sont pas les 50 créations d'emplois dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale qui suffiront pour exercer au mieux nos missions. Nous la reproduisons intégralement.

Dans un contexte de crise majeure, l'action publique (en particulier celle de l'état) est indispensable et essentielle dans l'organisation de la vie en société. Mais, alors que tout devrait conduire à la renforcer et non à l'affaiblir, la Direction Générale des Finances Publiques vit des moments particulièrement importants et difficiles.

«Importants», car dans cette période où se préparent des décisions concernant l'avenir de la DGFIP, rarement ses missions n'auront été aussi essentielles et prioritaires : la question des finances publiques est en effet au centre des enjeux sociaux, économiques et politiques.

«Difficiles» car, bien que tout plaide pour un renforcement des moyens et du rôle de la DGFIP, celle-ci subit depuis plusieurs années une très forte pression. Ses moyens et sa capacité d'action en sont gravement affectés.

Il y a une contradiction choquante devant un tel paradoxe qui a des conséquences concrètes sur les agents et les missions de la DGFIP. Comme toutes les autres directions, notre Direction départementale n'échappe pas à ce paradoxe.

Pour les Agents des Finances Publiques, les urgences et les sources d'inquiétude sont nombreuses. Elles se multiplient dans la période. Il en va ainsi principalement des moyens humains et financiers, des conditions de vie au travail et de reconnaissance des agents (reconnaissance de leur rôle en externe, reconnaissances financière et de leurs qualifications en interne). Ces enjeux emportent des revendications pleinement légitimes.

Nous rappelons que nos revendications en matière d'emplois et de moyens financiers constituent deux priorités absolues qui, si elles relèvent directement du niveau politique en termes de décisions, n'en constituent pas moins deux points forts portés de longue date par les organisations syndicales de la DGFIP dans leur plate forme unitaire. Ces revendications constituent également des piliers du «manifeste de l'agent des finances publiques» porté dans l'unité par tous les syndicats de la DGFIP.

La DGFIP est une administration qui mérite d'être qualifiée de «prioritaire» tant, nous le répétons, son action est indispensable et essentielle à l'action publique et à la vie en société.

- Nous estimons urgent que des décisions doivent déboucher sur des mesures améliorant :
- La qualité et l'efficacité des missions de la DGFIP, grâce à des moyens humains et à des moyens de fonctionnement à hauteur des enjeux.

- Les conditions de vie au travail.
- La reconnaissance et le droit des agents, notamment en revalorisant le point d'indice et en proposant des plans de qualification et de promotion interne dignes de ce nom.

Nous portons plus que jamais les attentes, le malaise et les revendications des agents. Il appartient à la Direction générale d'y apporter des réponses favorables.

---

## LIMINAIRE CTL du 18 mars 2013 DDFIP de la Charente

Madame le Président du CTL de la DDFIP de la CHARENTE

Dans un contexte de crise majeure, l'action publique (en particulier celle de l'état) est indispensable et essentielle dans l'organisation de la vie en société. Mais, alors que tout devrait conduire à la renforcer et non à l'affaiblir, la Direction Générale des Finances Publiques vit des moments particulièrement importants et difficiles.

«Importants», car dans cette période où se préparent des décisions concernant l'avenir de la DGFIP, rarement ses missions n'auront été aussi essentielles et prioritaires : la question des finances publiques est en effet au centre des enjeux sociaux, économiques et politiques.

«Difficiles» car, bien que tout plaide pour un renforcement des moyens et du rôle de la DGFIP, celle-ci subit depuis plusieurs années une très forte pression. Ses moyens et sa capacité d'action en sont gravement affectés.

Il y a une contradiction choquante devant un tel paradoxe qui a des conséquences concrètes sur les agents et les missions de la DGFIP. Comme toutes les autres directions, notre Direction départementale n'échappe pas à ce paradoxe.

Pour les Agents des Finances Publiques, les urgences et les sources d'inquiétude sont nombreuses. Elles se multiplient dans la période. Il en va ainsi principalement des moyens humains et financiers, des conditions de vie au travail et de reconnaissance des agents (reconnaissance de leur rôle en externe, reconnaissances financière et de leurs qualifications en interne). Ces enjeux emportent des revendications pleinement légitimes.

Nous rappelons que nos revendications en matière d'emplois et de moyens financiers constituent deux priorités absolues qui, si elles relèvent directement du niveau politique en termes de décisions, n'en constituent pas moins deux points forts portés de longue date par les organisations syndicales de la DGFIP dans leur plate forme unitaire. Ces revendications constituent également des piliers du «manifeste de l'agent des finances publiques» porté dans l'unité par tous les syndicats de la DGFIP.

La DGFIP est une administration qui mérite d'être qualifiée de «prioritaire» tant, nous le répétons, son action est indispensable et essentielle à l'action publique et à la vie en société.

Nous estimons urgent que des décisions doivent déboucher sur des mesures améliorant :

- La qualité et l'efficacité des missions de la DGFIP, grâce à des moyens humains et à des moyens de fonctionnement à hauteur des enjeux.
- Les conditions de vie au travail.
- La reconnaissance et le droit des agents, notamment en revalorisant le point d'indice et en proposant des plans de qualification et de promotion interne dignes de ce nom.

Nous portons plus que jamais les attentes, le malaise et les revendications des agents. Il appartient à la Direction générale d'y apporter des réponses favorables.

---

## MOTION Solidaires, CGT et CFDT COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 11/01/2013

Madame la Présidente,

Le 27 novembre 2012, un peu plus de 38% des agents du département étaient en grève le jour du CTR consacré aux suppressions d'emplois.

Une grosse quarantaine d'agents se sont déplacés ce même jour à la direction pour vous signifier leur opposition aux suppressions d'emplois. Ils vous ont expliqué qu'aucun service ne pouvait plus supporter ces suppressions.

Nous déplorons fermement la continuité de la politique de suppressions d'emplois à la DGFIP. Cette incompréhensible fuite en avant, plus de 2000 suppressions pour l'année 2013, ne peut perdurer. Il n'y a pas de secret : pour avoir un service public de qualité, il faut une administration qui soit en capacité de mener à bien toutes ses missions.

### **La situation, nous le répétons, actuellement insupportable, devient intenable et intolérable.**

Nous sommes bien face à l'affaiblissement de la capacité d'action de la DGFIP au service de la collectivité alors qu'il faut au contraire renforcer nos moyens humains, juridiques et matériels. Non, ce n'est pas une lubie, c'est une demande socialement juste et budgétairement rentable qui s'impose comme une urgence.

L'état d'épuisement des services est une réalité partout dans le département. Partout, les signaux sociaux sont au rouge et il devient évident que la DGFIP ne reste à flot que grâce au professionnalisme passionné de ses agents. **Mais pour combien de temps ??** Les objectifs, les déficits d'effectifs qui conduisent les agents à supporter toujours plus de charges de travail pour toujours moins d'agents, pour toujours moins de considération, sont autant de facteurs qui risquent de briser le sentiment d'appartenance des agents à la "maison DGFIP".

Quel que soit le niveau, local ou national, aucun enseignement n'est tiré des problèmes soulevés. Les Directions appliquent consciencieusement la politique de réduction drastique des effectifs !

Le constat est plus qu'amer pour l'ensemble des catégories A, B et C de la DGFIP. Il l'est encore plus pour la catégorie C, car contrairement aux affirmations de notre Directeur Général précisant qu'en 2013 toutes les catégories seraient concernées, c'est une fois de plus la catégorie C qui est massivement touchée.

En Charente, les 15 suppressions de postes décidées cette année au sein de notre Direction n'en sont que la triste confirmation. Elles s'ajoutent aux quinze emplois de l'an dernier qui s'ajoutent eux-mêmes aux 14 de l'année précédente. En 5 ans, ce sont plus de 17% des effectifs globaux qui ont disparus.

La charge de travail supplémentaire s'ajoute à la pression croissante et constante que subissent déjà les agents du fait des incessantes réorganisations au sein des services. Au fil des années et des suppressions d'emplois, nos missions de service public s'en trouvent gravement compromises.

En effet, comment arriver à une efficacité optimale en supprimant continuellement les moyens humains ?

Madame la Présidente, une interrogation nous taraude depuis déjà de trop nombreuses années. Avec cette hémorragie constante d'emplois depuis maintenant 20 ans, qui s'accélère depuis une dizaine d'années et qui continue de s'emballer, pensez-vous sérieusement que le service public de gestion publique, fiscal et foncier puisse être assuré de manière équitable dans de telles conditions ?

Localement, le choix de ces suppressions se fait dans la plus totale opacité.

Aucun élément chiffré n'est communiqué pour expliquer vos décisions.

- Quelles sont les motivations des suppressions sèches au SIP d'Angoulême Ville, au SIP de Cognac, au SIE Angoulême Ville, au Pôle Contrôle Expertise, à la direction, à l'EDRA Filière Fiscale, dans les Trésoreries de Barbezieux Municipale, de Confolens Municipale, d'Aigre, de Montbron, de Chasseneuil, de Rouillac ? Pour certains, notamment les trésoreries, nous nous interrogeons sur leur pérennité

- Quelles sont les motivations des transformations d'emplois dans les Trésoreries d'Angoulême OPH, Cognac Municipale, Angoulême Municipale, au SIE Angoulême Extérieur, au SIE de Cognac, au CDIFoncier d'Angoulême ?

Elles auraient dû figurer sur les documents de travail du CTL, mais sans doute, vous est-il difficile de justifier vos décisions.

Il est clair que vous portez l'entière responsabilité de la dégradation des conditions de travail dans notre département, dégradation qui ne manquera pas de rejaillir sur la santé psychologique des agents.

Enfin, nous ne pouvons oublier la saga de la trésorerie de Blanzac. Elle ferme, elle ne ferme pas, elle ferme bien. Comment voulez-vous que les collègues travaillent sereinement dans de telles conditions et de telles incertitudes.

Aussi, Madame la Présidente, au nom de l'ensemble des Agents du département, nous vous demandons comme l'année dernière, de renoncer aux suppressions de postes prévues en Charente.

Dans ces conditions, les Représentants du Personnel SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, CGT FINANCES PUBLIQUES et CFDT FINANCES de la Charente refusent de siéger à ce CTL.

---